



Critères d'évaluation pour le mandat de transfert 2 : Mon projet

Critère d'évaluation 1 : description de la situation initiale	
Question principale : l'aperçu du projet est-il complet, bien structuré et compréhensible pour des personnes extérieures ?	
Évaluation	Points
Les cinq points mentionnés dans le mandat sont décrits dans la situation initiale. La description est clairement structurée et compréhensible.	3
La situation initiale est globalement complète, bien structurée et compréhensible. Un ou deux aspects sur les cinq sont manquants OU la description de certains aspects est difficilement compréhensible.	2
La situation initiale est partiellement complète, bien structurée et compréhensible. Trois à quatre aspects sur les cinq sont manquants OU la description de plusieurs aspects est difficilement compréhensible.	1
Il n'y a quasiment pas de description de la situation initiale (seulement un aspect) OU la description n'est pas compréhensible OU est largement inspirée d'une source existante (plagiat).	0



Critère d'évaluation 2 : qualité de la planification	
Question principale : la planification du projet prévue est-elle propice à la réalisation des objectifs du projet ?	
Évaluation	Points
La planification du projet est complète, exhaustive et détaillée (définition de jalons, subdivision en projets partiels, calendriers clairs, etc.). Elle est propice à la réalisation des objectifs du projet énoncés.	3
La planification du projet est globalement complète, exhaustive et détaillée (définition de jalons, subdivision en projets partiels, calendriers clairs, etc.). Certaines questions subsistent par rapport à la réalisation des objectifs.	2
La planification du projet est incomplète OU n'est pas axée sur la réalisation des objectifs du projet.	1
La planification n'apporte aucune valeur ajoutée par rapport à la réalisation des objectifs du projet OU est largement inspirée d'une autre source (plagiat).	0



Critère d'évaluation 3 : description de la mise en œuvre du projet	
Question principale : la documentation de la mise en œuvre du projet est-elle complète, bien structurée et compréhensible pour des personnes extérieures ?	
Évaluation	Points
La description de la mise en œuvre des différentes étapes du projet est complète et compréhensible pour des personnes extérieures. La description de chaque étape est bien structurée. Des médias et des visuels complémentaires sont utilisés lorsque c'est judicieux et pertinent.	3
La description de certaines étapes n'est pas compréhensible.	2
La description de plusieurs étapes n'est pas compréhensible.	1
La description de toutes OU de quasiment toutes les étapes n'est pas compréhensible OU la description de la mise en œuvre du projet est largement inspirée d'une autre source (plagiat).	0



Critère d'évaluation 4 : description du résultat du projet

Question principale : la description du résultat du projet est-elle compréhensible pour des personnes extérieures et s'appuie-t-elle sur des médias complémentaires ?

Évaluation	Points
La description du résultat du projet est détaillée et compréhensible pour des personnes externes. La description est bien structurée. Elle s'appuie sur des médias et des visuels complémentaires appropriés.	3
Certains aspects de la description du résultat du projet ne sont pas compréhensibles.	2
Plusieurs aspects de la description du résultat du projet ne sont pas compréhensibles.	1
La description du résultat du projet fait défaut OU n'est pas compréhensible OU est largement inspirée d'une source existante (plagiat).	0



Critère d'évaluation 5 : réflexion

Question principale : les principaux facteurs de réussite et obstacles en lien avec la planification, la mise en œuvre et le résultat ont-ils été identifiés ?

Évaluation	Points
La réflexion apporte une réponse et une justification complètes aux quatre questions (un facteur de réussite et un obstacle par question). Un lien explicite existe entre les différents aspects et la planification, la mise en œuvre et le résultat du projet. Il est évident que la personne en formation a réfléchi à sa démarche.	3
La réflexion apporte une réponse aux quatre questions. Les explications et les justifications ne sont pas toujours claires OU le lien avec les explications précédentes n'est pas évident OU certains obstacles ou facteurs de réussite font défaut.	2
La réflexion apporte une réponse à deux ou trois questions OU les explications et les justifications sont pour la plupart incompréhensibles.	1
La personne en formation ne traite qu'une seule ou ne traite aucune question de réflexion OU la réflexion est largement inspirée d'une source existante (plagiat).	0



Critère d'évaluation 6 : learnings	
Question principale : la personne en formation déduit-elle des learnings appropriés ?	
Évaluation	Points
Trois learnings pertinents sont mentionnés et justifiés de manière compréhensible. Un lien explicite existe entre les différents aspects et la démarche décrite et la réflexion menée.	3
Deux learnings pertinents sont mentionnés OU les justifications ou le lien avec les explications précédentes ne sont pas toujours compréhensibles.	2
Un seul learning pertinent est mentionné.	1
Aucun learning pertinent n'est mentionné OU les learnings sont largement inspirés d'une source existante (plagiat).	0



Critère d'évaluation 7 : caractère compréhensible	
Question principale : l'œuvre de la personne en formation est-elle compréhensible et correcte d'un point de vue linguistique ?	
Évaluation	Points
Les contenus de l'œuvre (situation initiale, mise en œuvre du projet, résultat du projet, réflexion et learnings) sont fluides et compréhensibles. Le texte est rédigé dans un français correct. L'œuvre ne contient pas plus de deux erreurs orthographiques/grammaticales.	3
Les contenus de l'œuvre sont compréhensibles d'un point de vue linguistique. Le texte est globalement rédigé dans un français correct. L'œuvre contient plus de deux erreurs orthographiques/grammaticales.	2
Les contenus de l'œuvre sont globalement compréhensibles d'un point de vue linguistique. Ils contiennent de nombreuses erreurs orthographiques/grammaticales.	1
La qualité linguistique de l'œuvre est insuffisante.	0



Critère d'évaluation 8 : protection des données	
Question principale : la personne en formation respecte-t-elle scrupuleusement les dispositions en matière de protection des données (droits de la personnalité, droits d'auteur, etc.) ?	
Évaluation	Points
Les dispositions en matière de protection des données sont systématiquement respectées. Les citations sont correctes, les sources correspondantes sont indiquées et le droit à l'image est respecté. On peut clairement distinguer les contributions propres des contributions de tiers.	3
Les dispositions en matière de protection des données sont globalement respectées. Certaines sources ne sont pas indiquées et/ou les règles abordées au CI ne sont pas toutes respectées, mais on peut clairement distinguer les contributions propres de ce qui a été repris.	2
Les dispositions en matière de protection des données sont partiellement respectées. On ne peut pas clairement différencier toutes les contributions propres des contributions de tiers.	1
Des infractions manifestes et graves à la protection des données sont identifiables.	0